[illegible] N.-ORLEANS
[illegible] 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 17 MAI.

FEUILLETON

LE CHATEAU DE PIERREFONDS

PAR
FÉLIX DE GERVAN.

[illegible]

LE BRACONNIER.—(Suite)

Dubour ne fut pas touché. Arrivé en cet instant à la crête du ravin, il se retourna furieux, au bord de la [illegible], et, jurant de nouveau, Gabriel de Jesu.

—Monsieur de Fermeuse, dit-il, vous devriez mourir! cependant, je me contente de vous engager encore à vous éloigner, mais cette fois pour tout de bon; car, jarni diable! je vais vous suivre ainsi de l'œil jusqu'au moment où je vous aurai perdu de vue!...... Oh! ne tordez pas comme un ver les bras le long de votre corps pour permettre à l'une de vos mains d'aller rejoindre votre second pistolet...... avant que vous ayez fait un mouvement, vous seriez celui de vivre!

Ces paroles étaient à peine prononcées, qu'un coup de feu retentit, et la [illegible] à Gabriel un bond de fauve; pourtant il ne provenait point de l'arquebuse du braconnier; car son arme lui échappa aussitôt des mains, et son corps roula comme une masse inerte sur le bord du ravin.

—Enfin! s'écria une voix tout près de Gabriel, je me suis vengé!

Et l'intrépide Hurteaux, la figure étincelante de joie, déboucha d'un massif d'arbres qui lui avait fourni le moyen de se glisser jusqu'au lieu de cette scène sans être aperçu. Il se mit à contempler, avec un sourire superbe de triomphe, son rival étendu devant lui.

—Par l'enfer! dit-il en prenant une pose à la Villeneuve, ce brigand allait vous assassiner, monsieur! il n'a donc que ce qu'il mérite! Du reste, je viens de lui payer une dette qui me pesait depuis longtemps sur la conscience. Allons! la journée s'annonce bien vraiment, et j'étais loin d'espérer tout à l'heure que l'entreprise dirigée contre Tavar commencerait d'une façon si heureuse!...... Mais pourquoi ce Duboux vous menaçait-il de la sorte?

Gabriel était fort embarrassé de répondre à cette question; aussi, pour l'éluder, s'empressa-t-il d'en faire une lui-même.

—Et qui t'amène donc ici? demanda-t-il au sergent.

—L'ordre même du commandant de Pierrefonds, qui, avec sa troupe, vient de rejoindre la vôtre...... Impatient de visiter les souterrains, il a déjà introduit les deux troupes dans le parc, et il est, comme moi, à votre recherche...... M. Didier, qu'il a rencontré, lui a dit que vous étiez de ce côté...... Mais, tenez! le voici.

En effet, Villeneuve, sortant du parc, s'avançait avec ses hommes vers Gabriel.

—A propos, ajouta vite et tout bas le sergent, il serait bon, je crois, de ne pas lui souffler mot sur Duboux, au moins pour l'instant; car il pourrait bien nous en vouloir un peu de la mort de cet insolent coquin, qu'il semblait, je ne comprends pas pourquoi, avoir pris sous sa protection.

Aucune proposition ne pouvait être plus agréable à Gabriel, car il n'eût su par quel mensonge voiler à Villeneuve les causes véritables de la mort du paysan. Puis, pensait-il, le capitaine, en apprenant cet événement, ne voudrait-il point s'assurer s'il n'était pas encore temps de porter secours à l'homme qui lui avait sauvé la vie? Et, au milieu des soins dont celui-ci serait l'objet, n'était-il pas à craindre qu'on ne découvrît sur lui les funestes et mystérieux papiers? Telles furent les réflexions de Gabriel, qui, en conséquence, jugeant prudent de ne point laisser en ce lieu le commandant de Pierrefonds, marcha à sa rencontre.

—Monsieur de Fermeuse, lui dit Villeneuve d'un air mécontent, nous perdons du temps: que faites-vous donc ici?

—J'y poursuivais un homme qui s'était glissé à la dérobée dans le parc, et dont la mine m'a paru suspecte, répliqua Gabriel.

—J'ai entendu deux coups de feu: est-ce vous qui avez tiré sur lui?

—C'est d'abord moi, qui, menacé de mort par ce misérable, ai déchargé sur lui un de mes pistolets, répondit le jeune homme.

—Et c'est ensuite moi, dit Hurteaux, qui, le voyant armé de pied en cap, et prêt à faire feu à son tour, ai régalé ses oreilles du bruit de mon arquebuse. Je ne l'ai pas atteint, et il a disparu en se sauvant à toutes jambes...... mon arrivée l'avait épouvanté.

—Evidemment, reprit Villeneuve, il y a une bande de coupe-jarrets répandue dans ce pays, et dont ce Tavar et le comte de Lormel sont les chefs.

—Eh bien! dit Gabriel, je vous annonce que l'un de ces chefs va être notre prisonnier.

—Et lequel donc?

—Raoul de Lormel, qui s'est réfugié, avec Cécile Gallois, chez le charbonnier Milon, où ils ont tous deux passé la nuit, et où ils se trouvent encore.

—Est-il possible?...... Qui vous a appris cela?

—Une personne qui ne peut m'avoir trompé.

—Alors, monsieur, ne restons pas une minute de plus ici! A notre retour, nous nous occuperons des souterrains, si Tavar n'est point tombé entre nos mains...... Courons vite à l'habitation du charbonnier!...... Par la mort!...... si une fois je tiens ce comte dans ma forteresse, je me souviendrai des tortures de notre infernale nuit!...... Mais prendre avec lui cette charmante petite Cécile du même coup de filet, oh! ce serait à en devenir fou de joie!...... Allons! en marche! en marche!

La situation de Gabriel devenait horrible: il lui fallait forcément s'éloigner sans avoir les papiers de Marguerite; car non seulement il ne pouvait avoir recours en ce moment à aucun prétexte pour se séparer du capitaine et se diriger vers le corps de Duboux; mais il avait, au contraire, le plus grand intérêt à prendre soin que l'attention de Villeneuve ne fût point attirée du côté de la victime. Il en fut donc réduit à ne attacher à l'espoir que la mère Gallois s'étant enfuie trop effrayée pour oser reparaître en ce lieu, et que, quant à lui, il aurait dans le temps d'y revenir avant que le cadavre de l'embusqué ne fût découvert.

Tout en cherchant à se rassurer par cette pensée, il se mit à la tête de ses hommes, et les deux troupes prirent à la hâte le chemin de la demeure du charbonnier Milon.

Le moment est venu de nous rapprocher de Marguerite.

Un peu avant que Villeneuve n'eût rejoint le fils de M. Didier, c'est-à-dire à l'instant où l'arquebuse du sergent Hurteaux envoyait une balle à Duboux, la pauvre femme, blottie sous les branches d'une grosse souche de chêne, attendait dans la plus vive anxiété ce qu'allaient devenir ses papiers, restés entre son défenseur et Gabriel. Au bruit des deux coups de feu, elle ne put résister au désir de retourner vers le ravin, pour connaître l'événement qui venait de s'accomplir, et elle allait se mettre en mouvement, lorsqu'une voix, s'élevant entre les buissons, lui dit subitement:

—Que vois-je! vous, bonne mère Gallois!...

Comment vous trouvez-vous ici?

Elle tourna la tête et aperçut à deux pas d'elle le petit Julien.

—Oh! mon enfant! s'écria-t-elle en s'élançant vers lui, où est ma fille? Le sais-tu?

—Elle est sous la garde de M. le comte de Lormel.

—Ah! Dieu soit loué!...... Mais sont-ils en sûreté?

—Oui...... du moins pour le moment...... Ah! mère Gallois, c'est bien le hasard qui m'a permis de recevoir de leurs nouvelles ce matin!...

Vous savez que, cette nuit, après vous avoir remis le petit coffret, je sortis du prieuré avec l'intention d'aller examiner ce qui se passait chez Dracone? Je trouvai sa maison sans lumière, dans le plus profond silence, et j'aperçus sa porte effondrée. Je jugeai par là que Mlle Cécile avait dû être délivrée de son horrible prison, et je retournai à l'auberge..... Cependant, n'étant point parfaitement rassuré sur son sort, je ne pus dormir un instant, et, au point du jour, j'étais sur pied, me rendant à Saint-Nicolas-de-Courson, où j'espérais qu'elle avait pu vous rejoindre...... mais je n'y rencontrai personne...... En désespoir de cause, pensai-je, avaient-vous été emmenés par les gens de Villeneuve? [illegible] ne me serais-je pas jeté dans le bois?... Comme je rôdais aux alentours de la cabane de Milon le charbonnier, cet homme, qui m'aperçut, m'appela, me dit que deux personnes lui avaient recommandé de m'arrêter, s'il me voyait passer, et il me conduisit auprès de ces deux personnes, qui étaient M. le comte de Lormel et Mlle Cécile, cachés chez lui depuis hier au soir.

—Ils sont là, les pauvres enfants! dit Marguerite...... qui les a donc empêchés de gagner le prieuré?

—C'est ce qu'ils vous expliqueront eux-mêmes...... ils désiraient me voir pour me charger d'aller vous rassurer sur leur compte. Vous concevez quelle a été leur inquiétude en apprenant que vous n'étiez plus à Saint-Nicolas-de-Courson!...... alors, je les quittai pour tâcher de vous retrouver...... Oh! suivez-moi vite, mère Gallois! allons les tranquilliser!

—Cher petit, je ne puis en ce moment m'éloigner d'ici; car, pour des raisons qu'il serait trop long de te faire connaître, je suis obligée de rejoindre Duboux.

—Vous avez vu mon maître? s'écria Julien transporté de joie.

—Oui...... oui...... il m'attend, là, tout près, répondit Marguerite, qui craignait d'en apprendre davantage à l'enfant; car, depuis qu'elle avait entendu deux coups de feu, elle était en proie à de terribles appréhensions sur le sort de Duboux.

—Ah! quelle bonne nouvelle! reprit l'orphelin; il n'est point rentré cette nuit à l'auberge, et, la bourgeoise et moi, nous étions fort inquiets sur lui.

—Ecoute, Julien, dit alors Marguerite avec émotion: retourne seul et sans retard auprès du comte et de ma fille...... en attendant que je puisse les rejoindre, révèle-leur un secret que je n'ai pas le courage de garder plus longtemps pour moi seule: dis-leur que je suis la fille du marquis de Rochevaux, l'ancien seigneur de Fermeuse, et que Didier est l'assassin de mon père et m'a volé mes biens!

Julien, muet et immobile, demeura comme foudroyé devant Marguerite.

—Oh! ne me crois pas folle! reprit-elle vivement...... cours, te dis-je, cours leur répéter mes propres paroles, et ajoute que ce secret est celui même des papiers que tu m'as remis cette nuit...... Hâte-toi! hâte-toi, cher petit!...... moi, je ne suis pas encore quand je pourrai me rendre près d'eux!

—Grand Dieu! mère Gallois, que venez-vous de m'apprendre? dit d'une voix étouffée le pauvre enfant tout étourdi de surprise et d'émotion...... Soyez tranquille, dans un instant votre commission sera faite!

Et, partant comme un trait, il disparut à travers les [illegible].

Mais précédons son apparition dans la demeure du charbonnier: car il s'y passait en ce moment une scène sur laquelle le cours de ce récit nous forcé d'arrêter notre attention.

Nous avons besoin, pour la raconter, de nous rejeter sur les traces d'Armande.

A continuer.

Grand Hôtel de la Havane, A PARIS.

Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue. Mlles C. & L. ABBY, propriétaires. F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés. 15 mai—

HOTEL DE GARÇONS—BAIE St-LOUIS. Tenu par J. H. KREBS.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert à la Baie St.-Louis une Compagnie où il est prêt à recevoir tous ceux qui voudront l'honorer de leur patronage. L'Hôtel est situé en face du Louisiana Wharf et possède tous les accommodements désirables, à un prix modéré. J. H. KREBS.

CRÈME DE COSMÉTIQUE DE DISMUTE-QUESNEVILLE.

PRÉPARATION spéciale du Dr. Quesneville contre les Dartres, Démangeaisons, Gerçures, [illegible]. ALCOOL PHÉNIQUE, VINAIGRE PHÉNIQUÉ, ANTI-PESTILENTIEL, ANTI-CHOLÉRIQUE et ANTI-ÉPIDÉMIQUE [illegible]. E. LAPLACE.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

[illegible]

MLLE JOSEPHINE SELMY.

[illegible]

OU LE DIABLE A L'ÉCOLE!
Vaudeville en 1 acte, par MM. Marc-Michel et V. Mangin
RATAPLAN—LE PETIT TAMBOUR.
Ou la Vivandière, Garde du Nombre et Menus.

JOBIN ET NANETTE.
Vaudeville en 1 acte, par Michel Carré et L. Battu.
INTERMÈDE.
Rien n'est sacré pour un Sapeur,
Chanté par [illegible]
LA VENGEANCE CORSE,
Chantée par M. Vandenbroecke.

Matinée musicale.

DIMANCHE 27 MAI.

GRANDE MATINÉE MUSICALE donnée à l'Opéra, Dimanche 27 Mai, par Mlle Hélène Leroux, avec le concours bienveillant des plus distingués de cette ville.

Prix d'Entrée......... $1 00

Les morceaux d'ensemble seront exécutés par MM. J. Gautier, Ed. Gessling et L. Bellay, et la partie du chant par la jeune bénéficiaire, M. [illegible] et autres amateurs dévoués du public de la Nlle-Orléans. 13 mai—6t

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.

Spalding & Bidwell.......... Propriétaires.
F. M. Bates.................. Directeur.

Le Théâtre est ouvert pour l'été. Il a été réparé et rafraîchi à l'aide d'une puissante ventilation.

La GRANDE SALLE DU MUSÉE sert de SALLE DE PROMENADE.

Grande Troupe dramatique.

Représentations tous les SOIRS et SAMEDI, à midi.

CE SOIR, JEUDI 17 MAI.

STILL WATERS RUN DEEP. THE MAN IN THE DARK, vaudeville.

Grande Représentation, SAMEDI, à midi, pour les Dames et pour les Enfants.

Loterie
DE L'ÉTAT DU KENTUCKY.

HENRY WOOD & CO. directeurs.
GROS LOT........ $100,000.

LOTERIE DE L'ÉTAT DU KENTUCKY.
Classe B.—Pour être tirée à COVINGTON, KY.
JEUDI, 31 mai 1866.

Numéros 30,000 [illegible]...... 606 lots.

PLAN.

[illegible]

CHAS T. HOWARD, [illegible]

LOUIS BUSH. | J. S. GOODE.
BUSH & GOODE,
AVOCATS,

EXERCENT leur profession dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie, ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans [illegible].

RAPHAEL BELTRAN,
GROCER EN GROS,
Vieille-Levée No 151, [illegible]
SUCRE, Mélasse, Porc, [illegible]

Louis & Edouard Janin
AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, devant les différents ministères et devant les comités du Congrès.

RESTAURANT ST-LOUIS.
Tenu par Henri Marche.

RESTAURANT FRANÇAIS,
73........RUE DE CHARTRES........73
Tenu par Philippe Forget,

Ancien propriétaire du Restaurant des Amis.
CHAMBRES GARNIES.

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Ouest,
RUE CARONDELET, No. 14.

LA compagnie ayant augmenté son capital, est maintenant prête à assurer contre les risques de mer, d'incendie et de rivière, aux taux du tarif.

N. AUGUSTIN, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1866.

LIGNE RÉGULIÈRE DE LOUISVILLE.
Départ, positivement, Samedi, 26 mai, à 5 heures du soir.

Pour Louisville, Evansville, Cairo, Columbus, Memphis, Vicksburg, Natchez, Bâton-Rouge. Le beau vapeur INDIANA, neuf, 2e service.

MARTIN, DOLHONDE & COBB, agents.

POUR LES ATTAKAPAS, Williamsport et Saccanouli Bayou. Le bateau à vapeur LADY GRACE.

E. MONTAGUE,
COMO & SMITH, rue du Canal, No 82.

Bureau d'Immigration.

L. H. PERRET ayant ouvert un bureau.

AVIS.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France [illegible]

MÉDICAMENTS FRANÇAIS EN VOGUE

Préparés par GRIMAULT & Cie
Pharmaciens de S. A. I. le Prince Napoléon
7, RUE DE LA FEUILLADE, A PARIS.

Dépôts: New-York, J. Fougera & Cie, 29 Grand Street; E. Fougera Brooklyn; Nouvelle-Orléans, Ducongé, Guillet, Deloute, et dans toutes les principales pharmacies.

PHOSPHATE DE FER DE LERAS DOCTEUR ÈS-SCIENCES

Il n'existe pas de médicament ferrugineux aussi remarquable que le Phosphate de fer liquide de Leras, docteur ès-sciences, vanté toutes les sommités médicales du monde savant. L'art les adopté avec un empressement sans égal, dans les annales de la science. Les pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, anémie, convalescences difficiles, âge critique, pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation chez les dames, les fièvres pernicieuses, l'appauvrissement du sang, le lymphatisme sont rapidement guéris et modifiés par cet excellent composé reconnu le conservateur par excellence de la santé, le préservatif certain des épidémies et déclaré supérieur dans les hôpitaux et par les sommités, à tous les ferrugineux connus. C'est le seul qui convienne aux estomacs délicats, qui ne provoque pas de constipation et le seul aussi qui ne noircit pas la bouche ni les dents.

PLUS D'HUILE DE FOIE DE MORUE! SIROP DE RAIFORT IODÉ. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Le plus puissant dépuratif végétal connu, le meilleur succédané de l'huile de foie de morue et le plus remarquable modificateur des humeurs est, de l'avis de toutes les Facultés, le Sirop de Raifort iodé de MM. Grimault et Cie, pharmaciens de S. A. I. le prince Napoléon. Demandez le prospectus de cet excellent médicament: vous y verrez les suffrages les plus bons, ainsi que ceux de tous les grands médecins de Paris. Par suite de son usage, vous serez certain de guérir ou de modifier les affections les plus graves de la poitrine; de détruire chez vos enfants, même les plus jeunes et les plus délicats, le germe des affections lymphatiques et scrofuleuses, l'engorgement des glandes disparaîtra, la pâleur, la mollesse des chairs et la faiblesse de constitution feront place à la santé, la vigueur et l'appétit. Les grandes personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des funestes conséquences des maladies secrètes, obtiendront rapidement un soulagement immédiat, car il n'y a pas de Rob, de Salsepareille et de dépuratif qui approchent de l'efficacité du Sirop de Raifort iodé.

ELIXIR DIGESTIF DE PEPSINE GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

La Pepsine est la plus remarquable et la plus récente des découvertes scientifiques, elle possède la propriété de faire digérer les aliments sans aucune fatigue pour l'estomac et les intestins, sous son influence les mauvaises digestions, les nausées, pituites, renvois de gaz, inflammation de l'estomac et des intestins cessent presque par enchantement. Les gastrites et gastralgies les plus rebelles sont modifiées rapidement, et les migraines et maux de tête provenant des mauvaises digestions disparaissent aussitôt. Les dames seront heureuses d'apprendre que sous son influence, les vomissements auxquels elles sont sujettes au commencement de chaque grossesse disparaissent, et les vieillards et convalescents y trouveront l'élément réparateur de leur estomac et la conservation de leur vie et leur santé.

MALADIES DE POITRINE SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Depuis des siècles, médecins et savants cherchaient un médicament qui put guérir les maladies de poitrine, et toutes les recherches avaient été jusqu'à présent sans succès.

Mais des travaux récemment communiqués à l'Académie de médecine de Paris et les plus sérieuses expériences faites à l'hôpital Brompton, de Londres, spécialement consacré aux traitements de la phthisie, ont démontré que cette terrible maladie, quand elle n'était pas arrivée à sa dernière période, trouvait un spécifique puissant dans le Sirop d'hypophosphite de chaux.

Les toux, rhumes, catarrhes, bronchite, grippe et coqueluche, cèdent aussi rapidement à l'emploi de ce sirop, et les asthmatiques trouveront en lui un élément certain de guérison.

On recommande aux malades de faire usage en même temps des délicieuses Pastilles pectorales au suc de laitue et au laurier cerise, de MM. Grimault et Cie. Cet excellent bonbon se compose des deux substances les plus calmantes, et en même temps les plus inoffensives de la matière médicale, et ne contient pas d'opium.

INJECTION ET CAPSULES VÉGÉTALES AU MATICO. GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Nouveau traitement exclusivement végétal, préparé avec les feuilles de Matico, arbre du Pérou, pour la guérison rapide et infaillible de la gonorrhée et écoulements de toute nature, sans crainte aucune des rétrécissements du canal ou de l'inflammation des intestins. La plupart des médecins de Paris ont renoncé, dès son apparition, à tous les autres médicaments. L'Injection s'emploie au début de l'écoulement, et ne provoque ni douleurs ni cuissons; les Capsules dans tous les cas ou l'on préfère les médicaments internes et surtout dans ceux chroniques et invétérés, qui ont résisté aux préparations de copahu, cubèbes et autres injections à base métallique, qui sont toutes dangereuses. L'emploi simultané de ces deux produits constitue une médication très-active.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront pour le continent aux dates suivantes:

PEREIRE........ Duchesne...... SAMEDI, 21 avril.
LAFAYETTE...... Lemoyne...... SAMEDI, 5 mai.
NAPOLEON III... Bocande...... SAMEDI, 19 mai.
VILLE DE PARIS. Surmont...... SAMEDI, 2 juin.

Prix du passage en or.

Première classe, $135. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Pour plus de détails, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Bureau transporté du No 7 au No 58, Broadway. A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 39 Carondelet. A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel. Au Havre, chez William Iselin & Cie.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis—Ligne Morgan.

Fret pour Galveston, Indianola et Lavaca, aux taux de Galveston d'après le nouveau tarif.

Départ, VENDREDI, 18 mai, à 8 heures du matin.
Le steamer MORGAN,
Commandant J. Y. Lawless, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus du pied de la rue Joseph.

I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.

Steamers de la Nlle-Orléans et de Mobile.
STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS,
LIGNE MORGAN.
POUR MOBILE.

Départ, JEUDI, 17 MAI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi, du chemin de fer Pontchartrain.
Le steamer neuf FRANCES.

MEXIQUE.
Ligne régulière de steamers de la Malle entre la Nouvelle-Orléans et la Vera-Cruz.
POTOMSKA.

H. BARI & Co.
No 18, Commercial Place,
A. F. MARSHALL & Co,
Agents à Vera-Cruz, Mexique.

LIGNE DU BORD DE LA MER
Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau bateau à vapeur à basse pression CAMELIA,

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 7½ heures A. M., du chemin de fer Pontchartrain.
Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. A. M.
Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. A. M.
Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. P. M.

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS
Les DIMANCHES SOIR.
Les LUNDIS SOIR.
Les MERCREDIS SOIR.
Les VENDREDIS MATIN.

COHEN M. SORIA,
Rue Carondelet, No 16.

NEW-YORK.—Directement.
Compagnie de Cabotage.
Départ, SAMEDI, 26 mai, à six heures du soir.
POUR NEW-YORK.
Le steamer ALABAMA,

G. L. LAUGHLAND,
Rue des Magasins, No 64.
E. H. CARRINGTON, Esq. Agent.

Pour la BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS.
CREOLE,
Commandant Charles Walker.
LEACH & PERKINS,
Au coin des rues Carondelet et Gravier.

Mme C. STUBENRAUCH

A l'honneur d'annoncer à ses amis et à sa clientèle qu'elle continue le commerce des OUVRAGES EN CHEVEUX ET DE BIJOUTERIE.

Ornements en Cheveux

Mme VEUVE C. STUBENRAUCH.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, Rue de Chartres, No 18.

GRANDE SAVANE
A 8 milles au-dessus des Casernes.

Formation de Société.

M. J. GOLDSTEIN (de la maison O. TALAMON, DESSOMMES & CO, de cette ville et Paris) a été admis comme associé de notre maison qui sera dorénavant connue sous la raison sociale de LEVY, DIETER & CO.

LEVY & DIETER.
Nlle-Orléans, 1er mai 1866.

LEVY, DIETER & CO.

JAMES H. LEVY. ANDERSON D. DIETER. J. GOLDSTEIN

LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans.

AVANCES.

AVIS.

A nos amis et aux marchands de linge confectionné.

J. F. M. PONDARD, rue Royale, No. 284.

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

A Vendre:

250 barils PORC MESS,
50 do PORC MESS prime,
50 do PORC prime,
150 do do Rump,
10 boucauts PLATS-COTÉS désossés,
10 tierçons JAMBONS de choix,
100 barils BŒUF mess,
500 barillets de GRAISSE,
500 barils FARINE extra,
50 barils et demi-barils WHISKY,
20 do vieux WHISKY Bourbon,
250 caisses HUITRES,
50 do LIQUEURS,

A vendre par E. H. CONVERSE,
Rue des Magasins, No 58.

CIGARES DE LA HAVANE.
J. N. FERNANDEZ,
RUE DU CANAL, NO 48.

STOCK EN MAGASIN, garanti d'importation directe par les derniers arrivages—

[illegible]

J. N. FERNANDEZ,
No 48, rue du Canal.

Balances, Balances, Balances,
BALANCES "STANDARD" DE FAIRBANKS,

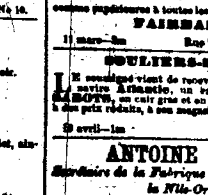

En confiance qu'on a dans la parfaite exactitude de ces balances est telle, qu'on les considère aujourd'hui comme supérieures à toutes les autres.

FAIRBANKS & CO.,
Rue Tchoupitoulas, No. 9.

SOULIERS-SABOTS

EUGENE DUCOS,
No 298 rue Poydras.

ANTOINE DUBUC,
Sacristain de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans,
Bureau No 20, PLACE ST-ANTOINE.

ANTOINE DUBUC. | JEAN BONNOT

J. BONNOT & CO.,
Magasin de Pompes Funèbres, situé rue Ste Anne, entre Chartres et Royale.

Board des Assureurs de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 8 mai 1866.

LES compagnies d'assurance suivantes, qui composent le board des assureurs de cette ville, rembourseront, sur toutes les assurances faites à partir du 1er courant, VINGT POUR CENT des primes exigées, en lieu de cash, lorsque les assurés le préfèreront.

E. BRULARD,
COMMISSIONNAIRE,
29 rue de Chabrol, faubourg Poissonnière PARIS.

VENTES JUDICIAIRES.

WM. H. KING, vs O. H. DEVOL.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,735.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

S. FERNANDEZ & CO, vs La goélette ACUSTICO, LORENZO LENA, capitaine et propriétaire.

QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,068.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

DUNN, HOWE & CO, vs le bateau à vapeur THOMAS POWELL.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,199.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs HENRY E. SPEARING.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 17,110.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de E. HALLARAN—No 15,827.

DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERÉ, Député Greffier.

Succession de E. V. MAROT.

A. J. VILLERÉ, Député Greffier.

Succession de ROBERT H. CAIN—No 27,919.

A. J. VILLERÉ, Député Greffier.

Succession de SALVO ou SALVADOR SALISBA—No 25,731.

A. J. VILLERÉ, Député Greffier.

Succession de MARIE-FRANÇOISE LOCARD, veuve Aimé Chataignier—No 26,990.

A. J. VILLERÉ, Député Greffier.

Succession de JAMES GREENLEAF—No 26,775.

A. J. VILLERÉ, Député Greffier.

Meubles de Paris.
A vendre rue des Remparts, 194, entre Toulouse et St Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR WALTON & DESLONDE.

Meubles et Installations de Bureau.
Succession de Robt McIlhenny.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE.
J. B. WALTON, encanteur.

LUNDI, 28 MAI, 1866, à 11 heures du matin, au No 104 rue Gravier, entre les rues Carondelet et Baronne.

PUPITRES, CHAISES, BIBLIOTHEQUES, Coffre-fort, Mappes, Tableaux, Balustrades en fer, Tables, Installations du gaz, &c.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR TOURNE ET NEUBERGER.

Vente importante
De propriétés situées dans le Deuxième et le Troisième District de cette ville—à Mandeville et à Biloxi.

Pierre Frédéric Thomas vs. Prosper Alphonse Coutin, tuteur naturel.—No 26,854.

Vente pour effectuer un partage par consentement des parties.

PAR TOURNÉ & NEUBERGER.
Eugène Tourné, encanteur.

SECOND DISTRICT.

TROISIÈME DISTRICT.

MANDEVILLE.

BILOXI.

TERMES ET CONDITIONS.

PAR MC CERREN & CO.

VENTE PAR LES GARDIENS DU PORT.

Banttes, barillets, plateaux à couteaux, caisses et bailles, à l'encan.

PAR McCERREN & CO.
G. W. McCERREN, encanteur.

PAR D. E. MORPHY.

RIZ. RIZ.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Farine! Farine!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Quincaillerie et fournitures de navires.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

Malé! Malé!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JAMBONS. JAMBONS.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SON. SON.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

PAR JOHN L. LARESCHE & CO

Propriétés de valeur dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la ville de Mandeville, paroisse St-Tammany, et dans la ville de Hancockville, paroisse Plaquemines, toutes dans cet Etat.

PAR JOHN L. LARESCHE & Cie,
Nos 23 et 25, rue Conti.
JOHN L. LARESCHE, encanteur.

Produits de l'Ile de Cuba.

1047 caisses sucre, blanc, jaune et brun, pour groceries,

E. THOISOROS.

Mme ALLUARD,
Somnambule,

VENTE A L'ENCAN.
PAR VON ZINKEN & SULLY.

VENTE IMPORTANTE

DE

QUATORZE ILETS DE

TERRAINS de BATTURE,

situés dans le Premier et dans le Deuxième District de cette ville.

PAR VON ZINKEN & SULLY,
Léon Von Zinken, Encanteur de la Ville.
Bureaux rue Gravier, No 108 et 17 rue de l'Union.

En vente de et conformément à l'ordonnance No 47 de la ville, nouvelle série, datée de la Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville, 11 mai 1866, il sera vendu dans la salle du coin des

RUES ST-CHARLES ET GRAVIER,
SOUS L'HOTEL ST-CHARLES,

à partir de VENDREDI, 1er JUIN, 1866, à onze heures du matin, et tous les jours, au même endroit, et à la même heure, les propriétés ci-après suivantes:

Toute cette partie de la Batture comprise dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Peter et Clay.

Dans les deux ilets compris entre les rues Conti, Douane, Clay, et Front;

Dans les deux ilets compris entre les rues Douane, Canal, Front et Wells;

Dans les sept ilets compris entre les rues Canal, St-Joseph, Front et Delta;

Dans les deux ilets compris entre les rues Notre Dame, St-Joseph, Delta et Water.

Conditions—Un cinquième comptant, en obligations échues et légales de la ville de la Nlle-Orléans ou en billets du Trésor des Etats Unis; le reste en paiements égaux, divisé, si on l'exige, en coupons d'un, deux, trois et quatre ans de crédit, avec hypothèque spéciale sur les propriétés vendues. Les dits billets portant intérêt à raison de six pour cent l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, huit pour cent de l'échéance à parfait paiement. Les acquéreurs auront le privilège de payer comptant tous leurs billets ou une partie de leurs billets.

N. B.—Les paiements au comptant devront être faits au moment de l'adjudication.

Les actes de vente et tous les frais, y compris les timbres de revenu, pardevant W. J. Castell, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs.

Le plan est exposé au bureau de l'encanteur, où l'on peut se procurer des plans lithographiés. 14 mai

PAR WM. SYER.

SUCCESSION DE FRANKLIN PERIN—No 26,
Ilet de prix amélioré à Greenville.
PAR WM. SYER, encanteur.
Bureau, No 21, Place Commerciale.

PAR R. SCOTT.

PAR R. SCOTT, encanteur.
Cigares. Cigares.

PAR R. SCOTT, encanteur.
Farine. Fromage.

PAR BERNARD TURPIN

Magnifique magasin en briques, à trois étages, faisant face à deux rues, à Vieille-Levée et Nouvelle-Levée.

Par BERNARD TURPIN, encanteur.
Bureau, No 57 rue Vieille-Levée.

Vente par catalogue
D'eau-de-vie française, vin rouge en barriques et en caisses, sardines, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, prunes, vermouth, liqueurs, cigares de la Havane, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

Vente importante de propriétés du Gouvernement.

Il sera vendu, à l'enchère publique aux écuries du Gouvernement à Greenville, Lne, MERCREDI, 23 mai 1866, les bâtisses, etc., etc., ci-après décrites, savoir:

SEIZE ECURIES,
UN MAGASIN A FOURRAGE,
UN MOULIN A FOURRAGE,

Vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

C. G. SAWTELLE, Q. M. en chef.
E. J. STRANG,
Bvt. Lieut. Col. et A. Q. M.

Ventes d'articles de quartier-maître

VENDREDI et SAMEDI, 18 et 19 mai 1866, à la Pointe Proof, au coin des rues Front-Levée et Robin, il sera vendu

PAR HOFFMAN & MARKS.

GRANDE VENTE, SANS RÉSERVE,
850 lots d'habillements et lingerie de maison, Souliers, &c.

PAR HOFFMAN & MARKS,
S. S. [illegible], encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 33.

JEUDI, 17 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 33 de la rue de Chartres—

850 lots d'habillements assortis et de coton, comprenant:

—Egalement—

—ET—

Conditions—à la vente. 17mai

PAR VINCENT & CO.

Grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR VINCENT & CO,
Wm P. VINCENT, encanteur.

PAR JOHN C. BLOHM

200 Colis Marchandises Sèches,
150 CAISSES CHAPEAUX,
150 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
300 Lots d'Habillements.

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Succession de Richard Barret—No 18,880
—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Meubles, billets et réclamations.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
NICOLAS J. HUEY, encanteur.

SANS LIMITE.

Vingt terrains pour bâtir, composant tout un ilet, dans le Troisième District, par ordre de la mère supérieure des "Sœurs du Bon Pasteur."

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau, Passage de la Bourse No 17.

PAR S. GUINAULT.

PAR S. GUINAULT, Encanteur
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

Magasin en briques rue du Cirque, près du marché Poydras.

Succession de J. B. Serrurey—No 26,019

PAR S. GUINAULT, encanteur.

SECONDE GRANDE VENTE,
Sans réserve,
DE 647 LOTS DE TERRE DANS LE PREMIER, SECOND ET TROISIÈME DISTRICTS, A CARROLLTON, A MANDEVILLE ET SUR LE BAYOU St-JEAN.

PAR S. GUINAULT encanteur.
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

Propriété rue Marais No 170
PAR S. GUINAULT, encanteur.

Jolie Maison encoignure Union et Amour.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

VACHERIE
PAR S. GUINAULT, encanteur.

Fer en barres, grillages, moulures et ornements pour verandahs, &c. &c.

Succession de Julien Maury—No 26,834.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

Vente d'une petite bâtisse en bois.

C. G. SAWTELLE,
Q. M. en chef,
E. J. STRANG,
Bvt. Lt. Col. et A. Q. M.

SEULS AGENTS
DANS
L'ETAT DE LA LOUISIANE
POUR
LES VINS DE BORDEAUX
DE
MM. BRANDENBURG FRERES;
J. RIVIERE & Co.
70 & 72...... Rue de la Commune...... 70 et 72

AVIS.

Veuve J. B. BELLOCQ, AUGUSTE P. NOBLOM, PIERRE ROY.

Nlle-Orléans, ce 30 avril 1866.

PAR E. ROGER & CO.

Succession de Charles Auguste Barrière, et de dame Elodie Antoinette Rigau, son épouse.

Fonds de marchandises sèches.
PAR E. ROGER & Co,
O. DEJAN, encanteur.

Succession de Charles Auguste Barrière et de dame Elodie Antoinette Rigau, son épouse.

Actions de banques et de la Compagnie de chemin de fer Nlle Orléans, Opelousas et Great Western.

PAR E. ROGER & CO,
O. DEJAN, encanteur.

300 caisses bottes, souliers et brodequins.
PAR E. ROGER & CO,
O. DEJAN, encanteur.

PAR R. M. MONTGOMERY.

Grande vente de Chevaux, Mulets et Buggies, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

FRUITS. FRUITS.

Vente péremptoire, à l'encan, d'Oranges et de Limons, débarqués de la barque Gabrielle.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
M. M. MONTGOMERY, encanteur.

Vente péremptoire de la goélette anglaise Hope, à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO

GRANDE VENTE PÉREMPTOIRE
DE
Chevaux, mulets de tir, buggies, harnais, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Meubles...... Meubles...... Meubles.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

Un assortiment général de meubles.

PAR FORSTALL & SPEAR.

Vente positive et sans réserve, pour cause de départ, de tout le fonds de diamants, bijouterie, articles en plaqué, argenterie, montres de dames et de messieurs, &c, &c, de G. E. Guérin.

PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur.

PAR RENE GUTIERREZ.

BEAUX MEUBLES DE PARIS.
GLACES MÉDAILLON, AMEUBLEMENT de chambres à coucher, riches.

PAR RENE GUTIERREZ, encanteur.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de Samuel Sumner
88 actions de la Banque des Marchands, à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO,
GARDNER SMITH, encanteur.

PAR O. VALETON

Fromage de Gruyère! Fromage de Gruyère!
PAR O. VALETON, encanteur.
Bureau, coin Tchoupitoulas et Natchez.

Vente par ordre du Consul de France.
Pastillages! Pastillages!
PAR O VALETON, encanteur.

PAR E. M. JACOBS.

Cabriolet de médecin, meubles, &c.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Fonds d'un Magasin de Marchandises sèches, Linge fait, Souliers, Bottes, etc., provenant d'un magasin de campagne.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur.

PAR J. P. BOISSEAU.

Vente continuée—Vente de la cargaison de la barque Gabrielle, arrivée de Palerme.

Par J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, rue Gravier, No 52.

Farine, Amidon, Fromage, Thé, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Riz, Tabac, Morue, Haricots, &c., pour le compte de qui il appartiendra—
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

PAR E. M. JACOBS.

Succession de Michael Zimmerer.

PAR E. M. JACOBS, encanteur.

CHAUSSURES.
BLANCAND & GUITET,
40 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
MARCHANDS EN GROS de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

300 Mulets à vendre.

Le soussigné a reçu TROIS CENTS MULETS qu'il offrira en vente, tous les jours, aux écuries Goose Pond, rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette.

F. VAN ROOZEN, agent.

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Magnifique résidence, Nos [illegible] de la rue du Quartier, près Remparts, ancienne résidence de feu J. Y. de Egana, terrains avec les bâtisses qui sont, ayant servi d'arsenal de la Batterie, Gardes d'Orléans; également, le magasin en briques, No 42 de la Vieille Levée.

Succession d'Augustine Cl[illegible] épouse de Stanislas Pio[illegible].

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No. 42

Excellents Emplacements pour les affaires dans les rues Nlle Levée et Fulton, entre les rues Julie et St Joseph, un bon Magasin en briques, à quatre étages, No 5 de la rue Julie, près l'encoignure Vieille Levée, une maison très confortable, à deux corps de logis, No 214 de la rue Ste Anne, entre les rues St Claude et Tremé; une Maison et un Terrain dans la rue Royale, entre les rues Hôpital et Quartier.

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No

Julie résidence en briques, à étage, No 208 rue Royale, entre les rues Ursulines et Hôpital, dans un excellent quartier.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Deux très agréables résidences, sur deux terrains, dans la rue Clouet, entre les rues St Avid et St Jean Baptiste.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

Très jolie résidence en briques, à étage, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Royale et Chartres, à côté de la magnifique résidence de M. Ed. Barnett.

PAR G. DE FERIET, encanteur.

Succession de James Kewish et sa femme—No 18,513.

Très bonne maison cottage (chalet) dans la rue des Grands Hommes, Troisième District, face au chemin de fer de la ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur,

PAR CHARLES E. FORTIER

Magasin en briques, à trois étages et de prix No. 52 de la rue de la Levée, avec 187 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

JOSEPH MIZZI contre Mme Vve JOSEPH BERTOLI et autres.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur,

COLLEGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FEMMIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LE cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier ordre, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément. L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, [illegible].